

### Le dossier annuel de la MRIE en quelques mots ...

L'objectif premier de nos Dossiers annuels est de confronter des données économiques et sociales qui ne parviennent pas toujours à rendre compte de la diversité des situations, avec les analyses, observations, commentaires des personnes et partenaires engagés dans la prévention de l'exclusion.

C'est donc comme un outil d'échange et de débat que nous le concevons, en souhaitant que les différentes approches puissent s'enrichir les unes des autres, et que se bâtissent des consensus permettant à tous d'agir plus efficacement pour et avec les personnes concernées.

La synthèse que nous présentons ici est destinée à retracer les grandes lignes du Dossier annuel 2009. N'hésitez pas à nous solliciter pour présenter et commenter localement ce dossier, ou à nous interpeller à partir de vos préoccupations pour améliorer nos approches et notre démarche.

Les thèmes de travail et dates des réunions de veille pour le prochain Dossier annuel de la MRIE seront précisés sur notre site internet [www.mrie.org](http://www.mrie.org) fin juin. Pour améliorer notre travail de veille et d'interpellation, nous avons **besoin de votre implication dans ces temps de réflexion**. N'hésitez pas à nous rejoindre et/ou à nous faire part de vos réflexions, travaux et initiatives à : [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org).

Pour télécharger gratuitement notre Dossier annuel 2009 ainsi que le contenu des contributions des groupes d'habitants intervenus lors de la présentation du rapport : rendez-vous sur notre site internet : [www.mrie.org](http://www.mrie.org).

### Revenus et conditions de vie

Sur la région, d'après les statistiques de l'Insee, on peut estimer à 800 000 le nombre de personnes « pauvres » (revenus inférieurs à 800€ pour une personne seule)<sup>1</sup>. Autant de situations diverses concernées, pour une frange de la population de plus en plus large. Si la pauvreté monétaire conduit systématiquement à des privations, ces dernières ne sont pas du même ordre et n'ont pas les mêmes répercussions pour des ménages dont le niveau de revenus est équivalent au seuil de pauvreté que pour ceux qui ne disposent d'aucune ressource. Globalement, on peut identifier deux grandes catégories de population en situation de pauvreté : les milieux sociaux « très modestes » et ceux en situation de « grande pauvreté ».

*« Comment vivre quand on est pauvre ? C'est simple ce sont des privations jusqu'au jour où on n'en peut plus »*

OXALIS

#### ✧ Des situations de pauvreté intenses qui cumulent les difficultés et s'enkystent dans le temps

Bien en dessous des seuils de pauvreté définis par l'Insee et la Cnaf, se retrouvent les personnes en situation de « grande pauvreté ». Cette part de la population est largement composée par les bénéficiaires de minima sociaux. Rappelons, en effet, que les niveaux de revenus proposés par les minima sociaux sont près de deux fois inférieurs au niveau des seuils de pauvreté (pour une personne seule : on passe de 455€ pour le RMI à 880€ pour le seuil défini par l'Insee).

<sup>1</sup> Au niveau national, l'Insee indique que 13,2% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les personnes concernées évoquent les privations, et la dégradation des conditions de vie qu'elles expérimentent chaque jour. Elles expriment leur fatigue, leur « ras le bol », voire pour certaines leur honte, de devoir demander de l'aide.

362 000 rhônalpins sont concernés par un minimum social soit environ 6% des personnes

CAF-Drass-Cram

Et puis, il y a ceux qui cumulent les difficultés, ceux que la société actuelle n'est pas en mesure d'aider, ceux qui « dérangent », qu'on ne « veut plus voir ». A ce sujet, comment ne pas évoquer la situation des populations Roms ? Population « pourchassée », contrainte à de nombreux obstacles dans le recours aux droits communs pour laquelle « l'Etat et les collectivités locales ne veulent se saisir de la question que du bout des doigts ».

### ✧ Des situations de pauvreté masquées

- Masquées parce que **difficiles à suivre** avec des indicateurs en constante indéfinition et une pratique d'observation encore trop peu développée dans le secteur. Les indicateurs de pauvreté monétaire (Insee et Cnaf) ont, cette année encore, connu d'importantes modifications dans leur mode de calcul. Pourtant essentielles à la compréhension des situations de pauvreté et à leur évolution, l'intérêt de ces statistiques en est affaibli.
- Masquée parce que **méconnues** : comme c'est le cas de la situation des immigrés vieillissants, venus en France dans les années 1970 pour travailler dans la métallurgie, la sidérurgie, le bâtiment... Cette population, en forte précarité, recourt peu au droit commun et souffre d'un désintéressement des institutions, administrations et politiques.
- Masquées parce que « **non dites** » : que ce soit parce que les dispositifs ne rendent pas compte des populations qu'ils excluent (et mal des populations qu'ils traitent), ou parce que les personnes elles-mêmes sont contraintes à dissimuler leur situation. Le contexte du milieu rural est un bon exemple : ces territoires encore considérés comme globalement attractifs tant en termes de coût que de qualité de vie sont aussi ceux où vivent des exploitants endettés ou confrontés à des situations de crise, des « néo-ruraux » acculés à la pauvreté économique et l'isolement social, des jeunes errants ...



Le marché Conté de Bourg en Bresse

### ✧ De plus en plus de ménages qui « n'arrivent pas à joindre les deux bouts »

Au-delà des personnes en situation de « grande pauvreté », les acteurs (professionnels, élus, citoyens) sollicités dans le cadre de nos travaux de veille l'ont largement pointé : de plus en plus de ménages n'arrivent pas « à joindre les deux bouts » c'est-à-dire à faire face aux charges courantes de la vie quotidienne. Et la crise risque

« Loyer, nourriture, santé, charges... il faut faire un choix quand on a peu pour vivre ».

La Noria

que d'accentuer ce phénomène. A ce sujet, les professionnels notent la réapparition de situations de pauvreté pour les personnes âgées.

Face à la multiplication de ces situations, les structures se diversifient, s'agrandissent, s'adaptent aux besoins des populations et des démarches innovantes se mettent en place (initiatives citoyennes d'entraide, épiceries sociales et solidaires, regroupements multi partenariaux, « tontines »...).

Mais, l'organisation des dispositifs est souvent complexe et peu lisible. Les personnes concernées, mais aussi les professionnels, ne s'y retrouvent pas toujours : multiplicité et méconnaissance des structures et des interlocuteurs, vocabulaire technique, sigles, multiplication des démarches et justificatifs. De plus, les dispositifs contiennent un certain nombre de limites, de paradoxes et d'injonctions qui en rendent l'accès difficile : fermeture des structures d'aide alimentaire en été, très faible implantation de structures d'insertion en milieu rural, accompagnement non prévu pour les familles surendettées, peu de moyens préventifs pour éviter les situations de « basculement » dans la précarité...

Au-delà de l'amélioration concrète des dispositifs, ce sont aussi les mentalités et représentations de tout un chacun qui doivent évoluer. A propos de l'aide alimentaire, un professionnel expliquait : « à une personne démunie, il va être reproché d'acheter un produit de qualité car, instinctivement « on » pense qu'elle doit toujours acheter le premier prix ». Ces réflexions concernent, plus largement, le rapport à la consommation tel qu'on le conçoit et se le représente pour celui ou celle qui connaît des difficultés financières. Comment faire évoluer les mentalités vers une meilleure considération de l'autre, quels que soient sa situation financière, sa posture et son statut ?

### Emploi et travail

**6,4%** de chômeurs et 314 000 demandeurs d'emploi au niveau régional fin septembre 2008. Mais encore : 9,7% de français sans emploi qui souhaitent travailler, 5,2% de français en situation de sous emploi, 35% de la population des 15-64 ans sans emploi ... Que faut-il retenir ? Comment rendre au mieux compte de la réalité du marché de l'emploi ? Les statistiques ne rendent-elles compte que de la partie émergée de l'iceberg ? Comment « visibiliser » et prendre en compte les situations les plus « précaires » vis-à-vis de l'emploi ?

« Chercheurs d'emploi », « demandeurs d'emploi », « privés d'emploi », « travailleurs pauvres » ... les polémiques commencent déjà au niveau des mots. Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Comment améliorer leur situation ? Ce qui est important aux yeux de ceux qui vivent ces situations, c'est qu'ils soient reconnus et considérés comme tout un chacun et que soit entendue leur volonté de travailler.

#### ✧ Un marché de l'emploi qui s'éloigne et se dégrade

Si cette volonté de travailler est si présente et ne trouve pas de réponse, ce n'est pas parce que les personnes s'éloignent du marché de l'emploi mais bien parce que le marché lui-même s'éloigne et devient de plus en plus exigeant et discriminatoire. Et, comme le montre la démarche de « regards croisés » mise en place dans l'Est lyonnais : les attentes des « chercheurs d'emploi » et des employeurs sont très différentes : « *d'un côté, l'entreprise attend le salarié idéal, le mouton à 5 pattes ; de l'autre, les chercheurs d'emploi rêvent d'un métier où ils pourront s'épanouir et trouver une certaine harmonie* ». Si l'entretien est une étape difficile à franchir, l'arrivée dans l'entreprise est aussi importante : « *quand on arrive dans l'entreprise, ce sont deux mondes qui se percutent au lieu de s'assimiler* » expliquait un salarié. L'accompagnement pour l'intégration dans l'entreprise apparaît souvent indispensable. Il est pourtant peu prévu.

Au-delà des difficultés dans l'accès à l'emploi, c'est le développement de la précarité des emplois proposés qui interroge fortement, avec :

- un recours de plus en plus fort aux contrats intérimaires jusque mi 2008 avec 74 500 rhônalpins intérimaires à fin janvier 2008 ;
- plus de 68% des embauches qui se font sous forme de CDD dans les établissements de plus de 10 salariés (contre 60% en 2000) ;
- des contrats en CDD ou en intérim d'une durée inférieure à 1 mois qui représentent 14% des offres de l'ANPE en 2008 (contre 9% en 2007) ;
- 17% des français à l'emploi qui travaillent à temps partiel en 2007, un temps de travail trop souvent contraint ;
- en 2006 sur la région, 31% des jeunes salariés du secteur privé et semi public de moins de 30 ans perçoivent des revenus inférieurs à 500€ nets par mois...

Monsieur B (45 ans, marié, trois enfants) est chauffeur livreur à temps plein dans une boucherie depuis 18 ans. Une fois ses dettes payées, il lui reste 210€ pour vivre, il explique « *Les dépenses s'accumulent : eau, électricité, alimentation, essence, bus pour les enfants ... J'ai eu des difficultés précédemment pour payer mes factures et le CCAS m'a aidé à payer en trois mensualités. Mon assistante sociale ne veut plus me rencontrer [...]. Ma femme cherche du travail. Elle n'en a pas vraiment envie mais elle va peut être travailler 3h par jour pour 380€ par mois [...] cela coûtera plus cher de faire manger les enfants le midi à la cantine* ».

OXALIS – Agglomération de Bourg en Bresse

#### ✧ Pauvres malgré leur travail

Conséquence directe de la précarisation des emplois, de nombreux ménages se retrouvent en situation de pauvreté monétaire malgré leur emploi. Selon une étude réalisée avec le Pôle d'Expertise Régional des Caf, ce sont 78 600 foyers allocataires de la région qui étaient concernés par la pauvreté dite laborieuse en 2007 et 134 500 foyers sans les aides de la Caf. Femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, tous sont concernés et, plus particulièrement les ménages isolés ou monoparentaux et les personnes handicapées. Et pourtant, la majorité de ces derniers travaillent toute l'année (70%). Ces situations ont des répercussions importantes sur la vie quotidienne : restrictions financières, endettement, sentiment de honte pour certains... Le RSA devrait aider un grand nombre de ménages concernés par la pauvreté dans l'emploi car il viendra se substituer à d'autres revenus, toutefois, il ne modifiera en rien le marché de l'emploi.

### ✧ Un manque de reconnaissance et de valorisation de certains emplois

En lien direct avec la précarisation des emplois, les offres d'emploi « en miettes » se multiplient, depuis plusieurs années, en particulier dans le secteur des services à la personne. Dans ce secteur, on note les difficultés des conditions de travail (temps de travail irréguliers, portage des personnes, trajets longs et coûteux, fortes exigences notamment relationnelles...) et la faible reconnaissance du travail fourni. En plus des faibles volumes horaires proposés aux employés de ce secteur, c'est la faiblesse des rémunérations et des droits associés qui pose problème aux salariés.

« Les trajets ne sont pas payés. Moi, par exemple, il m'est arrivé d'avoir 3h de travail pour 6h de trajet »

Rencontre régionale  
29/11/08

### ✧ Des politiques d'emploi changeantes et parfois excluantes

Les politiques de l'emploi ont vacillé, ces derniers mois, entre : incitation à la reprise d'activité sur le marché de travail ordinaire et recours aux outils d'insertion. Difficile donc de conclure à une tendance générale sinon de constater que les grandes réformes en cours ou à venir (en particulier : création du Pôle emploi et RSA) risquent de compliquer la donne dans un contexte économique en crise.

La situation des jeunes est particulièrement préoccupante et trop souvent laissée « à la marge » des dispositifs d'aide, « en parallèle » du droit commun. Et pourtant, les jeunes cumulent trop souvent les difficultés d'accès à un emploi stable et valorisant, réalité d'autant plus pesante pour ceux ayant vécu des échecs scolaires. Les difficultés d'accès à l'emploi sont aussi renforcées pour les personnes étrangères en cours de régularisation administrative qui voient se multiplier les démarches nécessaires avant l'obtention d'un emploi et restreindre la liste des emplois qui leur sont ouverts.

### ✧ Que faire lorsque l'emploi s'éloigne ?

« Tout le monde fait semblant d'y croire... les travailleurs sociaux, les élus et nous. Mais, au fond tout le monde sait que nous ne trouverons certainement pas d'emploi »

Association Palette

La question de la situation des personnes sans emploi depuis plusieurs années qui s'impliquent dans des activités d'utilité sociale et collective pour retrouver une estime de soi, une reconnais-

sance et un statut, est plus que jamais posée. L'injonction à « trouver un travail coûte que coûte » aboutit à reporter sur les personnes l'impossibilité du système actuel à proposer un travail pour tous. La crise actuelle est certainement l'occasion de penser de nouvelles modalités pour lier insertion et travail, travail et emploi.

### ✧ Des professionnels inquiets face à une crise qui pénalise les plus fragiles

Difficile de parler de l'année 2008 sans évoquer l'apparition de la crise économique et financière. Au-delà de la dégradation sensible du marché de l'emploi, ce contexte de crise renforce les situations de fragilité. La dégradation du marché du travail dans le second semestre est venue sur-précariser des situations d'emploi boiteuses, renforcer la marginalisation de celles et ceux dont le rêve de travail s'est évanoui encore plus, enrayer pour des centaines de milliers de personnes des itinéraires, déjà difficiles, de (re) qualification. Perdantes au premier chef, les personnes concernées, notamment, une fois de plus, un grand nombre de jeunes. Perdants également, à terme, la collectivité et le système productif, car les coûts induits seront aggravés.

De septembre à décembre 2008 :

- le taux de chômage augmente de 0,6 point toutes tranches d'âges confondues et de 1,8 points pour les 15-24 ans ;
- l'indicateur de sous emploi passe de 4,7% à 5,2% des personnes disposant d'un emploi ;
- la part des personnes sans emploi qui souhaitent travailler passe de 5,5% à 5,7% des personnes de 15 ans ou plus.

Insee

### Habitat et Logement

Le manque de logements accessibles s'aggrave comme s'accroît, pour les personnes aux revenus les plus modestes, les difficultés à payer loyers et charges. « Comment feriez-vous, vous, si vous n'aviez pas de logement et que l'on vous disait qu'il faut attendre un an ou deux comme nous le proposent élus et travailleurs sociaux ? ». Cette question, souvent formulée par les ménages sans logement, illustre combien, à côté d'orientations à moyen-long terme pour construire de nouveaux logements, s'imposent les problèmes du court terme: ceux qui se posent aux personnes obligées de vivre chez des tiers ou en caravane à l'année, et qui ne peuvent être occultés.

« J'ai fait mon dossier, un an après on m'a demandé de le renouveler, je l'ai fait. On me demande à nouveau un an après de le renouveler, à quoi cela sert ? »

Enquête MRIE-Réseau  
Personne Dehors

### De plus en plus de personnes sans logement ou hébergement fixe

Rares sont les statistiques qui rendent compte de l'absence de logement. Face à la complexité des démarches à entreprendre, aux longs délais d'attente pour entrer dans le parc social, au manque de logements « accessibles » et à la faiblesse des revenus, de plus en plus de ménages optent pour des solutions de « débrouille ». Le croisement des données et études, les entretiens avec les personnes concernées et les professionnels qui connaissent ces situations, démontrent combien ces « pis-aller » se développent, générant aussi d'autres problèmes sociaux et humains avec : recours aux logements locatifs privés en milieu rural (générant d'importants frais de déplacement), l'hébergement chez des tiers (famille, amis, connaissance) ou des solutions plus précaires (rue, centre d'hébergement d'urgence, voiture ...). Sans évoquer les conséquences de ces situations vis-à-vis de l'emploi, des liens sociaux, de la santé morale et physique. Partant de l'intérêt de mieux connaître ces réalités, deux enquêtes ont été conduites par la Mrie cette année.

« On a toujours peur que le camping ferme, c'est l'épée de Damoclès au dessus de nos têtes. Il paraît qu'on n'a pas le droit de rester là tout le temps ... et puis si les gérants veulent vendre, on se retrouve à la rue et où est-ce qu'on va aller ? »

Résident au camping

« Je veux un logement pour être respecté, payer mes loyers, les charges, de manière normale »

Enquête MRIE-Réseau  
Personne Dehors

Selon l'enquête menée avec le Réseau « Personne dehors ! »<sup>2</sup>, ce sont plusieurs milliers de personnes qui vivent sans logement ou hébergement fixe sur l'agglomération lyonnaise<sup>3</sup>. Dans ces situations, on retrouve tous types de publics et, en particulier, des jeunes, des publics ayant vécu des ruptures familiales ou sociales et des personnes en cours de régularisation administrative. A plus long terme, certains en viennent à s'installer durablement dans des modes d'habitat précaires et incertains : le camping-caravaning permanent, véhicules aménagés... Selon la Fondation Abbé Pierre, au niveau national, 100 000 personnes vivraient de façon permanente au camping bien que la loi française l'interdise.

### Des logements de plus en plus chers

Les évolutions de loyers et, d'une façon générale, l'augmentation du « budget logement » pour les ménages modestes n'est pas neutre dans le développement des solutions de « fortune » et habitats « parallèles ». Une fois l'accès au logement rendu possible, les ménages ne sont pas « hors de danger ». Il leur faut parvenir à honorer les diverses charges inhérentes au logement : loyers mais aussi factures d'eau, de gaz, électricité, impôts locaux etc. Le budget nécessaire au financement du logement a considérablement augmenté ces dernières années.

Face à ces augmentations, les allocations logement n'ont, quant à elles, que très peu évoluées : la Fondation Abbé Pierre estime que depuis l'actualisation du 1<sup>er</sup> juillet 2001, le pouvoir d'achat des aides au logement a été amputé de 12,5%<sup>4</sup>. Certains profils de publics et certains territoires sont davantage concernés, comme le démontre l'étude sur le taux d'effort réalisée avec le Pôle d'Expertise Régional et certaines Caf de la région<sup>5</sup>. Devant ces contraintes, les situations d'impayés de loyers sont de plus en plus fréquentes ; les conséquences pouvant être

Des loyers, dans le parc privé, qui ont augmenté de +40% en 10 ans.

CLAMEUR—1998-2008

parfois lourdes : endettement voire surendettement, résiliation du bail ... Devant la complexité des démarches à entreprendre, la faiblesse des ressources allouées aux dispositifs de solvabilisation des ménages (type fonds de solidarité logement) et l'ampleur des factures énergétiques à régler, les suppressions ou coupures dans la fourniture d'eau, d'électricité ou de gaz ne sont pas exceptionnelles.

<sup>2</sup> Réseau d'acteurs lyonnais militant agissant aux côtés des personnes en demande d'hébergement.

<sup>3</sup> Cf. rapport sur « Connaissance des personnes sans logement ou hébergement fixe sur l'agglomération lyonnaise : qui sont-ils ? Quelles attentes ? Quels recours ? », Mrie et Réseau « Personne Dehors ! », téléchargeable gratuitement

<sup>4</sup> Cf. le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre sur : « L'Etat du mal logement en France », p. 264.

<sup>5</sup> Cf. pages 140 et 141 du Dossier annuel 2009.

Par ailleurs, si la réalité est bien différente selon les territoires, la région compte, en 2007, plus de procédures visant à mettre les personnes hors du logement que de procédures d'accueil de nouvelles personnes dans le parc locatif !

### ✧ **Un manque important de logements « accessibles »**

Les logements accessibles se trouvent essentiellement dans le parc social où trop peu de logements sont nouvellement mis en location. Malgré les efforts importants des collectivités locales pour engager de nouveaux programmes (le financement de nouveaux logements sociaux a presque triplé entre 2000 et 2008), la réalité des emménagements annuels est encore bien faible comparée aux besoins. En 2007, le parc locatif social a seulement augmenté d'un peu moins de 3 000 logements sur la région. La mobilité, quant à elle, baisse chaque année davantage<sup>6</sup>.

Les statistiques sur la demande de logement social attestent d'une augmentation du nombre de demandeurs<sup>7</sup>. D'une façon générale, les professionnels du logement s'accordent pour affirmer que moins d'un demandeur sur deux accède à un logement social chaque année. Qu'en est-il de ceux qui ne font pas de demande de logement social malgré une situation de sans logement<sup>8</sup> ?

Dans le parc privé, une très grande majorité des logements sont à des coûts totalement déconnectés des budgets des ménages aux revenus modestes. Des dispositifs existent pour permettre l'accès et le maintien de ces ménages dans le parc privé (en particulier ceux de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) mais ils demeurent trop peu soutenus par l'Etat et les collectivités locales. Les réalisations sont, une année encore, en dessous des objectifs et des besoins.

### ✧ **Une difficile mise en œuvre de la loi DALO**

L'analyse de l'application de la loi Droit Au Logement Opposable (DALO) en Rhône-Alpes, comme sur le territoire français, démontre bien qu'il est plus facile de voter une loi que de la mettre en œuvre ...

<sup>6</sup> Sur la région, le taux de mobilité en 2006 : 9,2%.

<sup>7</sup> Cf. statistiques de l'ODELOS (Observatoire de la demande de logement social dans le Rhône) ou « *Le mal logement* » en Isère.

<sup>8</sup> Selon l'enquête MRIE-Réseau Personne Dehors : 58% des ménages sans logement ou hébergement fixe recensés sur l'agglomération lyonnaise n'ont pas effectués de demande de logement social.

La loi DALO s'adresse à « toute personne qui, résidant sur le territoire français de façon stable et régulière (...) n'est pas en mesure d'accéder à un logement par ses propres moyens ou de s'y maintenir »

Malgré une forte implication de tous les partenaires dans les commissions de médiation, le nombre de dépôts de dossiers est bien en dessous des attentes. Sur la région, au 31 décembre 2008 : seuls un peu plus de 2 600 dossiers concernant le logement ont été déposés<sup>9</sup> et environ 350

dossiers concernant l'hébergement<sup>10</sup>. Si la complexité des démarches à engager, le manque d'information et d'accompagnement auprès des personnes susceptibles de déposer un dossier sont des explications avancées, on note aussi une certaine « frilosité » des administrations, services sociaux et associations à s'impliquer dans le DALO, ces derniers ayant, insuffisamment saisi les opportunités que présentent cette loi pour faire avancer le droit au logement.

La question de l'importance des rejets de dossiers de la part de la commission de médiation (plus de 40%) et des refus de logement de la part des ménages dépositaires interroge fortement et mérite d'être creusée. Du point de vue de l'hébergement, le manque de place et d'adaptabilité des propositions face à une grande diversité de situations rencontrées appellent une amélioration d'urgence.

<sup>9</sup> Le Ministère estimait que 30 000 à 50 000 ménages étaient susceptibles de déposer un dossier

<sup>10</sup> Alors que les évaluations font état de plusieurs milliers de personnes sans hébergement fixe ou autonome rien que sur l'agglomération lyonnaise.

⇒ **Partie III du Dossier annuel 2009**  
pages 117 à 164

## Perspectives pour de nouvelles solidarités

Les conséquences sociales de la crise que nous traversons nécessitent de transformer en profondeur notre manière de penser et d'agir. Il importe en particulier de sortir du modèle qui ne reporte que sur les individus la responsabilité de leur situation de pauvreté ou de précarité. De même, il importe d'éviter que les difficultés de chacun n'entraînent fatalité et repli sur soi. Il est nécessaire, par contre, que se construisent dans l'action les solidarités dont notre société a besoin. Ces solidarités doivent être pensées au niveau national bien sûr, mais également à l'échelle des territoires, en particulier en créant des lieux de dialogues, d'initiatives et de codécision permettant aux personnes en situation de précarité de s'engager collectivement.

⇒ **Partie IV du Dossier annuel 2009**  
pages 165 à 175